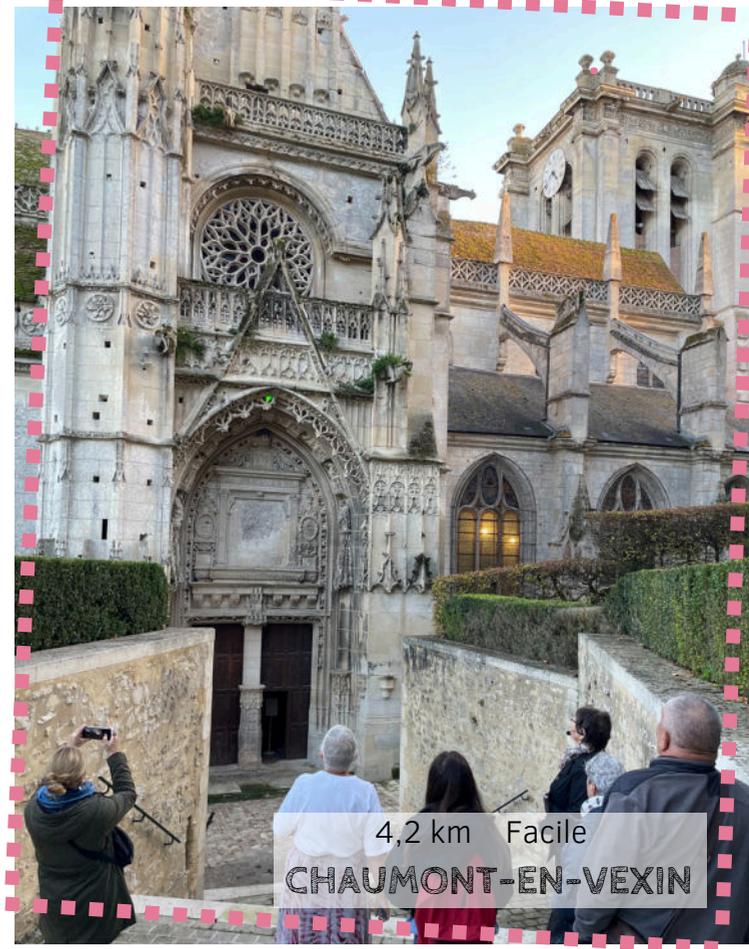




BALADE DANS CHAUMONT-EN-VEXIN



4,2 km Facile  
CHAUMONT-EN-VEXIN



Boucle Carte IGN : 2212 SB



CHARTRE DU RANDONNEUR

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE avant de partir : de bonnes chaussures, un vêtement de pluie et de l'eau à boire !

LA NATURE M'ACCUEILLE, JE LA RESPECTE. Je ne cueille pas les plantes, elles peuvent être protégées.

JE FAIS ATTENTION AUX ANIMAUX, c'est ici qu'ils habitent, je tiens mon chien en laisse et je ne fais pas trop de bruit...

Espace partagé, JE SUIS PRUDENT en période de chasse !

JE RAMASSE MES DÉCHETS pour laisser la nature propre.

ET JE NE FAIS PAS DE FEU parce que c'est dangereux !

OFFICE DE TOURISME VEXIN EN PAYS DE NACRE

51, rue Roger Salengro 60110 Méru  
03 44 84 40 86  
contact@tourisme-vexin-nacre.fr  
www.tourisme-vexin-nacre.fr

Sous réserve de modifications - © Office de Tourisme Vexin en Pays de Nacre



9. L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Accessible par des escaliers, dont celui de la rue de l'église datant du XVIe siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste, classée Monument Historique en novembre 1913, est située sur le flanc d'une colline où elle surplombe une grande partie de la commune. Edifiée autour de 1530, elle fut construite durant la Renaissance. Certains éléments relèvent encore du gothique tardif comme les voûtes en ogive et les colonnes de la nef. La tour et le tympan sont de style Renaissance. Elle fut consacrée en 1554. À remarquer : les deux médaillons sur la frise extérieure accolée à la balustrade, près de la petite tour, représentent François Ier et le dauphin Henri II ; Ses vitraux, œuvre de maîtres-verriers du Beauvaisis, dont 3 de l'époque de la construction, subsistent ; Son orgue de 1837 (Callinet), dont la partie instrumentale a justifié le classement au titre des Monuments Historiques en 1983. À noter la vue remarquable sur les vieux toits du XVe et XVIe de Chaumont et le centre-ville depuis le plateau de l'ancien presbytère.

10. LES VESTIGES DU CHÂTEAU

Vestiges du château féodal qui, jusqu'au XIIe Siècle, a protégé le village établi à ses côtés, des incursions Anglo-Normandes, Chaumont étant, à cette époque, La Marche du Royaume de France. Il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines. Le site est une propriété privée.

7. RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

À voir au n° 14, très belle porte du XVIe siècle. On trouve dans cette rue, les plus vieilles maisons (N° 30 & 36) de Chaumont-en-Vexin et notamment celle de Françoise Séguier, femme d'esprit et musicienne, qui reçut Jean-Jacques Rousseau lorsqu'il séjourna à Trie-Château en 1768.

8. L'ANCIEN BAILLIAGE & LE PALAIS DE JUSTICE

Erigés sous le règne du roi François Ier en 1543. Le bailli était un officier du roi ou un seigneur chargé, dès la fin du XIIe siècle, de fonctions administratives et judiciaires. Il collectait l'impôt et supervisait les prévôts. Aujourd'hui, le bâtiment est utilisé par des associations culturelles et artistiques. Le Palais de Justice (sur la droite en montant vers l'église) présente sur sa façade deux blasons avec des fleurs de lys, l'un de la Duchesse d'Estouteville, le second est celui du Duc de Longueville. La porte d'entrée date du XVIe siècle. Les états généraux s'y sont tenus à la Révolution.



## 1. AVENUE DE LA GARE

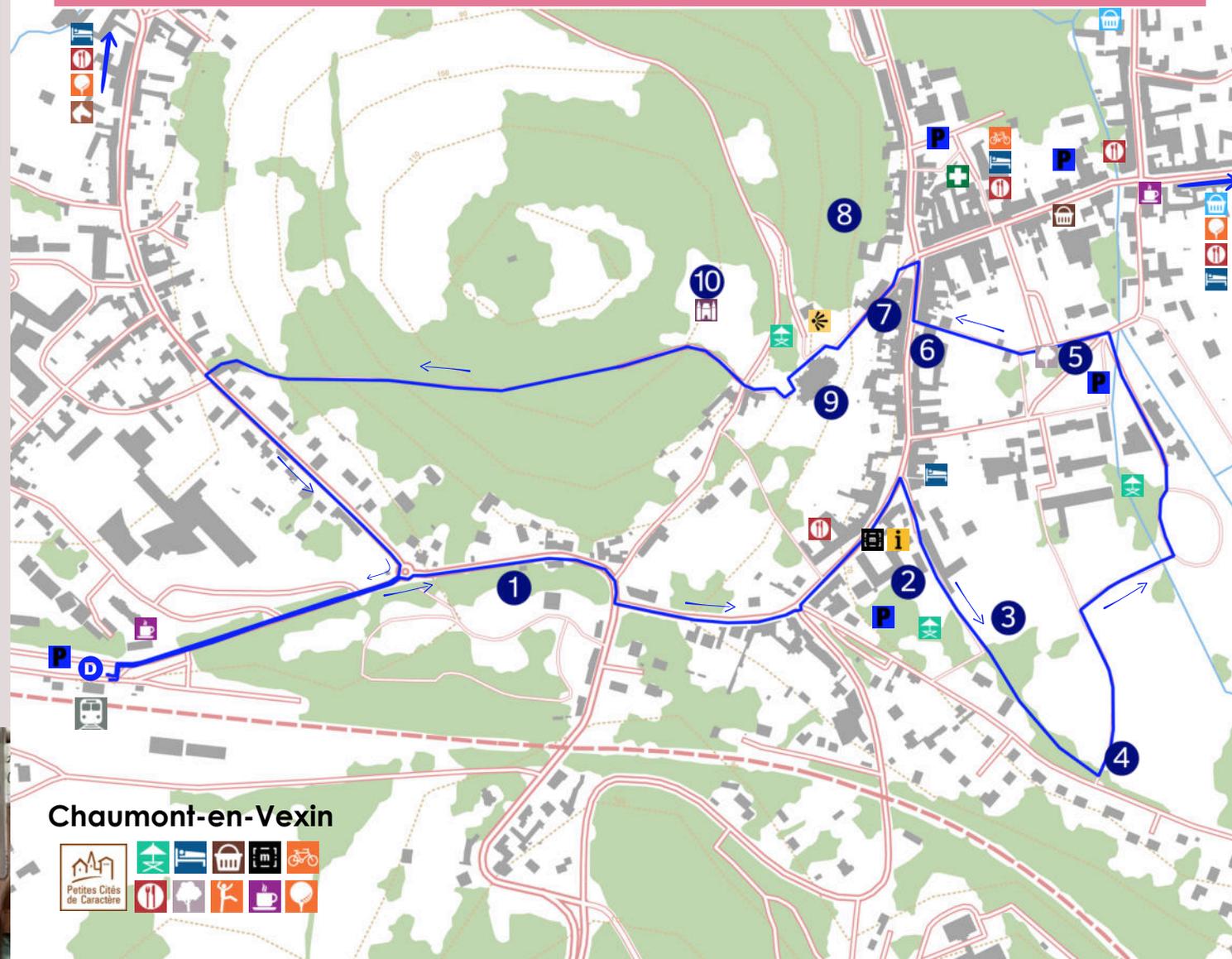
Sur votre droite, vous longez les murs de l'ancien hôpital Saint-Antoine, du XIIe siècle, devenu couvent St Elisabeth au XVIIe, détruit à la Révolution et actuellement propriété privée Gay-Lussac.

## 2. LE COUVENT DES RÉCOLLETS MUSÉE PILLON & «PETIT THÉÂTRE»

L'ancien couvent des Récollets, achevé en 1637, est donné à la ville en 1819 et devient la Mairie. Sur votre droite, l'ancienne église du couvent, devenue halle aux grains puis caserne de pompiers, accueille depuis 1996 le musée archéologique et paléontologique Raymond Pillon. Une salle de spectacle du XIXe siècle, dit « le petit théâtre », avec parterre et balcon, aujourd'hui en mauvais état, a connu jusqu'à la fin des années 40, de nombreux spectacles. Il est exclusivement ouvert lors des Journées du Patrimoine. Sous le porche (à gauche dans la cour) découvrez les jardins de la mairie et l'accès à l'ancien lavoir. Au passage, vous pourrez observer les portes des anciennes cellules.



## Départ : Gare ferroviaire, Chaumont-en-Vexin



## 3. LE PONT PIQUET

Le pont Piquet sur la Troësne date de 1637. Supprimé en 1913 pour des raisons de sécurité, il a été réaménagé dernièrement. Lucien Pissarro, fils aîné de Camille, y a posé son chevalet en 1926 pour y peindre la très belle vue de l'église sur votre gauche.

## 4. LA TROËSNE

Elle prend sa source près de Marquemont, se disperse dans Chaumont et alimente plusieurs rus. En passant le petit pont, on peut voir les vestiges des anciens marais dans la plaine verdoyante.

## 5. LE PLATANE

En 1784, un canal est percé entre Marquemont et Chaumont-en-Vexin afin de drainer les marais insalubres, dont la place de la Foulerie qui sera asséchée vers 1830.

Elle servait auparavant pour fouler les peaux, le lin ou le chanvre, d'où son nom.

Admirez la présence d'un magnifique platane, labellisé Arbre remarquable de France en 2015. Il aurait été planté vers 1800 par le jardinier de Rebetz à partir de graines rapportées de Syrie.



## 6. LA CHAPELLE

Empruntez la ruelle de la Chapelle et découvrez la dernière maison sur la gauche, dont l'entrée est située rue de l'hôtel de ville. L'ancienne chapelle Saint-Jean l'Evangeliste bâtie sous le règne de Louis XIII fut vendue comme bien national à la Révolution. C'est, aujourd'hui, une propriété privée.

## Légende

Tracé de la balade



Épicerie



Artisanat et Produits du terroir



Point d'information



Hébergements



Café / Brasserie



Restaurant



Vestiges  
du Château



Arbre remarquable



Aire de pique-nique



Location de vélos



Parking



Gare ferroviaire



Musée Raymond  
Pillon



Point de vue



Golf



Retrouvez le GPX et  
toutes les informations  
essentielle en ligne